

DINF- Service des Bâtiments. Monuments et Archéologie

Conférence-débat, suivie d'une visite, du 2 juin 2005

Nature et développement durable en ville - Biodiversité

Introduction

M. Yves Golay introduit le sujet en indiquant que le WWF a produit voici l'année dernière un guide sur divers aspects de développement durable en ville de Lausanne en collaboration avec celle-ci, et il paraissait indiqué de présenter ce travail et plus généralement les activités du WWF. Il présente aussi les trois intervenants, soit Mme Ingrid Hoznour, rédactrice de la brochure Biodiversité, M. Damien Hoffmann, membre du Comité WWF Vaud, et M. Pierre Sterchi, adjoint au Service communal des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne.

Exposé de M. Damien Hofmann

M. Hoffmann souligne que le WWF est connu pour ses prises de position et aussi ses activités médiatiques. Outre les oppositions dont on parle souvent, le WWF est aussi une organisation internationale et qui cherche le partenariat. Un de ces partenariats est la production, en collaboration avec la Ville de Lausanne, de la publication "Nature et développement durable en ville de Lausanne" comprenant 4 brochures: les énergies renouvelables, la prévention et la gestion des déchets, la pollution de l'air et la biodiversité.

Au départ organisation centrée autour de la faune sauvage, le WWF situe aujourd'hui son action dans le contexte du développement durable, englobant les espèces, leur milieu et les activités humaines. Actif au niveau international, le WWF voue une attention toute particulière à des régions à la biodiversité menacée, comme Madagascar. La mission centrale demeure la conservation de la diversité des espèces, mais cela touche naturellement des enjeux comme le climat par exemple.

Au plan mondial, deux indicateurs ont été développés par le WWF, l'indice *Planète vivante* mesurant l'évolution des populations de vertébrés, et *l'empreinte écologique*, à savoir la consommation de ressources naturelles.

L'indice Planète vivante prend comme point de départ l'année 1970. Or depuis cette année, il montre un recul de 40%, soit de 30% dans les océans et sur terre ferme, et de 50% pour les eaux douces. La réduction de la biodiversité est essentiellement due à la réduction des habitats, elle-même due principalement à la destruction des forêts tropicales (en zone tempérée la forêt croît).

L'empreinte écologique relève la surface totale nécessaire à la production de la nourriture et des fibres (bois, etc.) pour un pays. Or, depuis 1985 environ, l'humanité dépasse ses possibilités de production, l'indice global étant de 1,2. On considère qu'il faut par être humain 1,8 ha (à multiplier par la population de la Terre de 6,2 milliards d'habitants). L'humanité est donc en train d'accumuler une *dette écologique*, puisqu'elle consomme davantage qu'il n'y a. Au niveau suisse, avec d'autres ONG, le WWF a participé en 1996 à l'étude *Sur un trop grand pied*, qui a établi qu'il fallait réduire en moyenne nationale notre consommation de ressources d'un facteur 3 à 7 pour être conformes aux exigences du développement durable.

Réduire la dette écologique passe par des mesures comme:

- Sauvegarder et restaurer des biotopes
- Diminuer la population mondiale
- Réduire la consommation par personne
- Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources.

Le projet Nature et développement durable en Ville de Lausanne a consisté à éditer les 4 brochures susmentionnées et d'inciter à la découverte. La rédaction a été confiée à des spécialistes et différents services de la ville de Lausanne ont participé à la relecture des textes. Les thèmes sont introduits par une synthèse des connaissances sur le thème, et dans chaque brochure des sites sont présentés, en tout cela fait 33 sites qui présentent des aménagements ou réalisations méritant une visite. Une carte générale présentant 3 itinéraires permet de se balader et de relier les différents sites.. Le public visé est le grand public, les étudiants, les milieux intéressés.

Exposé de Mme Ingrid Hoznour

Mme Hoznour est l'auteure de la 4^e brochure, consacrée à la biodiversité urbaine à Lausanne. Il convient tout d'abord de rappeler la définition de la biodiversité urbaine. La nature existe en ville, elle a pour milieux de vie les prés, les terrains de football, les arbres... La question qui se pose est: Que peut-on faire pour conserver, créer, améliorer la biodiversité de ces éléments urbains?

Contrairement à ce qu'on croit parfois, la ville est un écosystème qui se dévoile à l'observateur attentif, dans lequel vivent, outre les êtres humains, quantités d'espèces animales, végétales et de microorganismes. Il y existe une grande diversité d'habitats et beaucoup de biotopes variés: talus, murs, vergers, terrains vagues, prairies, peuvent y offrir d'intéressants espaces de vie. En fait, dans la ville on trouve un certain nombre de *biotopes de substitution*: ainsi les galeries, caves, combles peuvent remplacer les grottes et autres cavités présentes en campagne, les talus caillouteux, des murs de pierre secs peuvent remplacer des éboulis.

La biodiversité est en fait l'inventaire des espèces rencontrées sur un territoire. Or, actuellement, de nombreuses espèces sont menacées, comme en témoignent les listes rouges, et le rythme des disparitions augmente.

La gestion des espaces urbains offre de nombreuses occasions de recréer des espaces de vie, de favoriser la biodiversité. Un des aspects est le traitement extensif des prairies.

A ce stade M. Hoffmann reprend en disant que le développement durable est un concept essentiel et qu'il ne faut pas se laisser décourager par la complexité de sa mise en œuvre. Pour l'énergie solaire, la ville peut offrir de nombreux sites de production, pour les déchets on peut promouvoir la réparation et la prévention (comme le propose le BIRD ou l'Institut de la durée), actuellement parents pauvres de la politique des déchets, les espaces verts peuvent devenir des "espaces colorés", au "propre en ordre" peut succéder un entretien extensif des surfaces vertes où on laisse plus de place aux processus naturels. Tout cela peut d'ailleurs être l'occasion d'économies...

Discussion

- Quel est l'écho de ces publications?
- *Il est bon au sein de l'administration, mais la diffusion est difficile, en particulier en librairie, la couverture n'est pas très attractive, il faut l'admettre... Des relais sont en train d'être mis au point avec les établissements scolaires.*
- Quel est le prix du dossier?
- *15.-, ce qui ne couvre pas les frais, sans compter le grand travail bénévole des membres du WWF Vaud.*
- Comment se situe le WWF par rapport aux projets de densification? Ils visent à épargner la campagne, mais rendent plus précaire l'existence de la nature en ville.
- *L'idée est de préserver des ensembles cohérents, et quand il s'est agi de construire une école à l'Hermitage le WWF avec les Verts et les libéraux s'y est opposé et aujourd'hui une autre solution a été trouvée, soit de densifier une école existante. Mais il n'y a pas de réponse catégorique, la densification peut se justifier dans certains cas et pas dans d'autres.*
- Pourquoi le programme des promenades ne se trouve-t-il pas sur le site de la Ville?

- *Il est vrai qu'on ne trouve les 4 rendez-vous de cet été que sur le site du WWF mais on peut créer un lien.*

Visite

Le groupe se rend alors de la Riponne à l'Hermitage en visite guidée par les conférenciers et M. Sterchi. Ce dernier expose que la Ville dispose d'une équipe de 140 jardiniers, dont 50 affectés aux cimetières, et que depuis 1990 elle a passé à l'entretien différencié, concept qui n'est pas encore généralisé dans tous les services ayant affaire aux extérieurs. Les terrains concernés sont classés en fonction de l'entretien qui leur est dévolu, des plans d'entretien sont définis et des cours donnés aux jardiniers leur permettent d'avoir les bons réflexes. Les divers terrains sont aussi documentés dans leur histoire qui est souvent différente des apparences (tous les arbres monumentaux ne sont pas des héritages des jardins bourgeois du 19^e...). Partout où on peut améliorer la biodiversité on le fait. Les espaces forestiers ne sont pas entretenus, sauf pour des raisons de sécurité (arbres qui menacent). Enfin, les traitements chimiques ont été nettement diminués.

Les situations suivantes sont commentées:

- *Murs*: on peut les garnir de corbeilles et d'interstices, il faut cesser de nettoyer tous les murs, aussi pour des raisons d'esthétique.
- *Prairies*. Dans les espaces verts des portions non tondues sont définies, une fois espaces de promenade et de délasserement, et aussi perspectives esthétiques, dégagés. La tonte est remplacée par une fauche semestrielle voire annuelle ou même bisannuelle. Il faut parfois attendre des années avant qu'une certaine autorégulation ne s'installe, surtout quand le terrain est gras. Une bonne information est nécessaire, pour éviter des malentendus avec usagers et voisins. Les talus sont gérés de la même manière.
- *Essences*. On choisira les essences favorables à la biodiversité. Un savant mélange entre esthétique (ornementation urbaine et monumentale), respect de l'histoire et nature en ville est nécessaire, il ne s'agit pas de transformer la ville en campagne.

Perspectives

La ville comme espace de biodiversité est un sujet riche mais méconnu. Le thème permet de dépasser les catégories apparemment figées de "ville" et de "campagne", de "nature" et de "culture", car tout s'imbrique dans une évolution continue. Il est certain que le mode de bâtir et encore davantage les plantations et le paysagisme manquent très souvent d'attention à ces mille et une possibilités d'enrayer la perte de biotopes et de favoriser le bon sens, le "propre en ordre" ne doit pas être remplacé par son exact inverse.